

NOTE DE REVUE DE RAP POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC

1. DONNÉES DE BASE			
a. Données du projet			
Titre du projet : Projet d'Assistance Technique pour la Réalisation de l'Etude sur la Croissance inclusive et l'Emploi			
Code du projet: P-DZ-IAZ-001	Numéro de l'instrument: 5500155008802		
Type de projet : Assistance Technique	Secteur: Social		
Pays: Algérie	Catégorisation environnementale (1-3) : 3		
Étape du traitement	Évènement	Date de décaissement et de clôture	
Date d'approbation : 17/02/2015	Montants annulés :	Date initiale de décaissement : 30/06/2016	
Date de signature : 08/09/2015	Financement complémentaires :	Date initiale de clôture : 31/12/2017	
Date d'entrée en vigueur : 08/09/2015	Restructuration :	Délai révisé du décaissement : 30/06/2019	
Date d'entrée en vigueur du 1 ^{er} décaissement : 13/10/2015	Prorogations (préciser les dates) : 30/06/2019	Date de clôture révisée : 30/06/2019	
Date réelle du 1 ^{er} décaissement : 26/02/2016			
b. Sources de financement			
Sources de financement (MUC)	Montant approuvé (MUC) :	Montant décaissé (MUC) :	Pourcentage décaissé (%) :
Prêt :			
Don :	553785,34	552065,91	99,69%
Gouvernement :			
Autres (ex. Cofinanciers) :			
TOTAL :	553785,34	552065,91	99,69%
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs :			
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : Ministère du Travail, de l'Emploi et la Sécurité Sociale (MTESS)			
c. Responsable au sein de la Banque			
Fonction	A l'approbation	A l'achèvement	
Directeur régional	M. Jacob Kolster	M. Mohamed El Azizi	
Directeur sectoriel	Mme. Agnes Soucat	Mme. Oley Dibba-Wadda	
Responsable sectoriel	M. Etienne Porgo	M. Vincent Castel	
Coordinateur d'activités	M. Oussama Ben Abdelkarim	M. Oussama Ben Abdelkarim	
Coordonnateur d'activités suppléant	M. Mouhamed Gueye	M. Mouhamed Gueye	
Chef de l'équipe du RAP		M. Oussama Ben Abdelkarim	
Membres de l'équipe du RAP		M. Mouhamed Gueye	
d. Données des Rapports			
Date du RAP : 04/12/2019			

Dates de la mission du RAP :	De :	Au :
Date de RAP-EVN :		
Évaluateur/consultant : Venceslas KOUAKOU		Reviseur/Chargé du projet: Mathias SANOU

2. DESCRIPTION DU PROJET

Résumé élaboré à partir du rapport d'évaluation incluant les addendum/corrigendum ou accord de prêt, et prenant en compte toutes les modifications survenues au cours de la mise en œuvre.

a. Justification du projet et Impacts attendus:

Décrire brièvement et de façon précise le bien-fondé du projet/programme (problème/question devant être traité), les impacts attendus et les bénéficiaires visés (ceux directement ou indirectement affectés). Mettre en évidence tous les changements apportés en cours d'exécution.

Le présent projet répond à la problématique de la croissance économique insuffisamment inclusive et du chômage en Algérie. En effet, en dépit de la bonne performance de l'économie algérienne, notamment, une croissance estimée à 3,8% sur la période 2002-2012, l'Algérie était confrontée au problème du chômage, en particulier, celui des jeunes, et de la faible diversification des sources de revenu du pays, qui rend l'économie nationale davantage vulnérable aux chocs exogènes.

Aussi, depuis plus d'une décennie l'Algérie poursuit la mise en œuvre de réformes macro-économiques et financières et la réalisation de grands projets structurants.

L'assistance Technique de la Banque est venue consolider les efforts des autorités algériennes, reflétés dans le plan quinquennal de développement 2010-2014, et visant à (i) consolider les bases d'une économie de marché, compétitive, diversifiée et d'un processus de développement durable, (ii) soutenir la création d'emplois, et (iii) améliorer les conditions de vie de la population.

Ainsi, l'étude permettra de mieux connaître la corrélation entre croissance et emploi en Algérie. Aussi, elle permettra d'analyser les obstacles et les contraintes pour une croissance économique forte, durable et assurant une meilleure inclusion sociale. Enfin, des propositions et recommandations seront formulées pour des stratégies sectorielles et transversales assorties d'un plan d'action de mise en œuvre afin d'atteindre l'objectif recherché par l'étude.

Alors, ce projet aura pour impact de contribuer à la croissance économique inclusive et diversifiée ainsi qu'à la création massive d'emploi durables en faveur de la population en générale et de la jeunesse en particulier.

b. Objectifs et Effets attendus:

Décrire de façon concise et claire les objectifs prévus, les effets relatifs ciblés et les bénéficiaires visés, en mettant en évidence d'éventuelles modifications/révisions.

L'étude contribuera à répondre aux problématiques actuelles de l'Algérie à savoir: (i) disposer d'un état des lieux exhaustif renseignant sur la qualité de la croissance et son impact sur l'emploi; (ii) avoir une meilleure visibilité sur les facteurs déterminants susceptibles de rendre la croissance beaucoup plus créatrice d'emploi en particulier pour les jeunes et les femmes; (iii) élaborer une cartographie de la main-d'œuvre, avec une segmentation des profils fortement demandés ou peu demandés dans le futur ; et (iv) anticiper sur les réformes majeures à conduire dans le secteur du développement des compétences et la formation en lien avec le marché du travail, d'une part, tout en initiant des mesures urgentes en termes de diversification de l'économie, d'autre part.

Dans ce projet, un seul effet est attendu à savoir **une politique macro-économique mieux renseignée et génératrice d'une croissance inclusive.**

Le bénéficiaire c'est le gouvernement Algérien à travers les différents ministères concernés par l'étude.

c. Produits et bénéficiaires visés:

Décrire clairement et de manière concise les extrants attendus et bénéficiaires relatifs ciblés, en mettant en évidence d'éventuelles révisions.

Les extrants attendus du projet sont :

- Produit 1 : Etude croissance inclusive et emploi : Diagnostic fait ;
- Produit 2: Etude croissance inclusive et emploi : Plan d'action élaboré ;
- Produit 3: Organisation d'un séminaire de partage du rapport ;
- Produit 4: Mise en œuvre d'une stratégie de communication et de dissémination du rapport ;
- Produit 5: les activités de l'assistance technique exécutées ;
- Produit 6: La gestion financière de l'assistance technique est réalisée.

d. Principales activités/Composantes:

Décrire clairement et de manière concises les principales activités/composantes, y compris les éventuelles révisions.

Le projet s'articule autour des trois composantes ci-après :

Composante 1 : Etude portant sur la croissance inclusive et l'emploi

Il est attendu de cette composante deux extrants principaux : (i) un diagnostic exhaustif et détaillé des structures de l'emploi en Algérie, l'identification des grands secteurs pourvoyeurs de l'emploi et une revue analytique des différents dispositifs de promotion de l'emploi mis en place ; et (ii) la formulation de recommandations opérationnelles débouchant sur un plan d'action.

Composante 2 : Partage et dissémination des résultats de l'Etude

Cette composante comporte essentiellement deux activités majeures : (i) l'organisation d'un atelier national de partage des résultats de l'étude et (ii) l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de dissémination du rapport de l'étude à travers divers canaux de communication.

Composante 3 : Gestion, suivi et audit de l'assistance technique

Cette composante conduira au recrutement d'un consultant individuel qui appuiera à la fois le ministère algérien du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et l'équipe de DZFO dans la coordination et le suivi des différentes étapes de l'étude. L'audit de l'assistance technique sera également réalisé dans le cadre de cette composante.

3. ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU PROJET (APPRÉCIATION DE L'ÉVALUATEUR)

PERTINENCE

a. Pertinence de l'objectif de développement du projet :

Évaluation de la pertinence ex-ante et ex-post (y compris pendant la mise en œuvre). La pertinence de l'objectif de développement (à l'évaluation ex-ante et au moment de la post-évaluation) en termes d'alignement avec les priorités de développement du pays et les besoins de bénéficiaires (y compris tout ajustement ayant été apporté au projet au cours de sa mise en œuvre), les stratégies sectorielles applicables de la Banque, la stratégie pays ou régionale de la Banque et les priorités générales de la Banque.

Il ressort de l'analyse de la note d'information pays (2015-2016) que les interventions de la banque en Algérie porteront sur deux domaines parmi lesquels : le secteur privé, la diversification de l'économie et de l'emploi. Les opérations de la Banque dans le cadre de ce domaine devraient produire des impacts plus structurants, à long terme. Elles pourraient être axées sur : i) la diversification de l'économie; ii) le soutien à l'emploi; iii) l'amélioration du climat des affaires ; iv) la promotion du partenariat public-privé (PPP) ; et v) le renforcement et la modernisation du système financier.

C'est dans ce contexte que l'étude susmentionnée vient consolider les efforts des autorités algériennes cherchant à moderniser l'économie nationale et diversifier les sources de croissance, reflétés dans le plan quinquennal de développement 2010-2014 et réitérée dans le discours du Premier ministre, le 1er juin 2014, devant l'Assemblée Populaire Nationale lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement pour les cinq prochaines années.

Par ailleurs, le Don PRI envisagé est en conformité avec les objectifs du FAT-PRI, la Stratégie de la Banque en matière de Capital Humain (2014-2018) et sa Stratégie Décennale 2013-2022. La présente étude contribuera, entre autre, à anticiper les réformes majeures à entreprendre dans le secteur éducatif en lien direct avec le marché de travail. Elle est ainsi en parfaite cohérence avec la Stratégie de Capital Humain qui accorde la priorité aux compétences et à la technologie, cherchant ainsi à apporter des solutions à court et à long termes au chômage des jeunes et à la productivité économique. Aussi, elle est alignée à la Stratégie de long terme de la Banque (2013-2022), dont un des piliers principaux est Compétences et Technologies, ayant comme objectif de faire acquérir par les jeunes les compétences requises pour accéder au marché de travail notamment en créant leurs propres entreprises. Par ailleurs, la réalisation de cette étude contribue à la création de savoir au niveau du pays, qui est l'un des objectifs stratégiques important du FAT-PRI. Il y a donc un parfait alignement stratégique des objectifs de l'étude sur ceux du fonds d'assistance technique pour les pays à revenu intermédiaire.

Au regard de tout ce qui précède, l'évaluateur valide la note 4 du RAP.

b. Pertinence de la conception du projet (de la phase d'approbation à l'achèvement)

L'évaluateur devrait apprécier la pertinence de la conception du projet indépendamment de l'évaluation faite dans le PCR. Il commentera la conclusion du RAP sur cette section, et apportera un jugement sur la pertinence de la conception du projet, couvrant le bien-fondé de la conception du projet et l'opportunité des ajustements éventuels, aux solutions techniques pour garantir la réalisation des résultats escomptés (chaîne de résultats), l'adéquation de l'évaluation des risques, les mesures de protection environnementales et sociales, et les dispositions de mise en œuvre. Pour les Opérations d'Appui aux Programmes (OAP), l'évaluateur examinera la pertinence des mesures préalables, du dialogue sur les politiques et du niveau auquel l'opération aurait pu être davantage en faveur des pauvres dans sa conception.

Il ressort de l'analyse du rapport d'évaluation que la conception de l'étude part d'une requête du gouvernement algérien soucieux de diversifier son économie et la rendre encore plus performante. C'est dans ce contexte que l'étude cherche, à la fois, à identifier les sources de croissance pour une économie

algérienne diversifiée et d'apprécier l'impact de la croissance sur l'emploi afin de proposer des solutions au défi du chômage et en particulier celui des jeunes. Elle permettra de formuler des propositions et des recommandations pour des stratégies sectorielles et transversales accompagnées d'un plan d'action qui les opérationnalise. Ainsi, la conduite de cette étude apparaît pertinente pour l'élaboration d'une politique économique inclusive.

Quant aux solutions techniques apportées pour garantir la réalisation des résultats escomptés, il faut noter que le recrutement d'un consultant individuel qui a appuyé le MTESS dans la coordination et le suivi des différentes étapes de l'étude ainsi que le Bureau d'étude afin d'accéder l'accès aux données était une des clés de réussite en matière de l'exécution du Projet. Par ailleurs, l'adaptation de l'implémentation du projet selon l'évolution du contexte : une étude concise portant sur la digitalisation de l'économie et une Stratégie pour une transition vers une économie verte ont été développées. Cette décision a été pertinente en vue d'atteindre et même de dépasser l'objectif initial du projet malgré le retard causé.

C'est dans ce même cadre que les livrables produits se sont avérés pertinents par rapports aux défis du pays, sans qu'il ne soit nécessaire d'opérer des changements majeurs dans la logique de l'intervention

Le découplage entre la réalisation des différents rapports de l'étude a généré de retards mais a été jugé nécessaire pour le bon déroulement de l'Etude dans sa globalité.

Toutefois, il est à noter des faiblesses qui n'ont pas eu d'influence sur la mise en œuvre de l'étude, notamment l'accès aux bases de données nationales n'a pas été suffisamment flexible du côté des entités/agences sous la tutelle du MTESS pour avoir des diagnostics, analyses et recommandations de qualité ; sans oublier les retards que ceci a généré.

Insuffisance de la formation en passation des marchés pour assurer un renforcement optimal des capacités de l'UGP.

Au regards de ce qui précède, l'évaluateur valide la note 4 du RAP.

EFFICACITE

c. Efficacité dans la réalisation extrants:

Évaluation du niveau d'atteinte des extrants escomptés (à partir du cadre logique) en se basant sur le dernier rapport sur l'État d'Exécution et les Résultats (EER) et en utilisant des éléments de preuves (données probantes) directs et indirects sur les réalisations ou les réalisations attendues. En absence de données suffisantes (comme preuves directes), des éléments de preuves indirectes (comme les extrants et des processus pertinents de la chaîne de causalité) devraient être utilisés en particulier dans l'évaluation de la mesure dans laquelle les résultats/objectifs devraient être atteints. L'absence de données suffisantes pour évaluer l'efficacité doit être indiquée (et décrite en détail au niveau de la qualité du RAP).

L'évaluateur approuve la note du RAP 4 (Très satisfaisant).

En effet, tous les produits ont été réalisés comme prévus. A la fin de l'intervention, trois livrables ont été validés et diffusés, à savoir, le Rapport diagnostic, le Rapport portant sur le fonctionnement et performance du marché du travail algérien et un Rapport portant sur la Stratégie pour l'emploi et la formation professionnelle ; autre un Rapport final englobant l'ensemble des livrables. Par ailleurs, avec les économies réalisées par l'UGP, des activités additionnelles ont été élaborées, à savoir : (i) Deux rapports portant sur la création d'emploi dans l'économie verte et l'économie numérique.

d. Efficacité dans la production des effets (réalisations):

Évaluer le niveau de réalisation des effets attendus du projet (ou les perspectives de réalisation), y compris pour les prêts programme ou des mesures complémentaires sont nécessaires à leur mise en œuvre, notamment la sensibilisation du public, dialogue sur les politiques et de disposition institutionnelles par exemple. Pour ce faire, l'évaluateur doit porter son jugement sur la base des résultats du dernier rapport sur l'Etat d'Exécution et les Résultats (EER) du projet. Il indiquera, en se basant sur des preuves, le degré de couverture et de discussion par le RAP des effets du projet (attendus-imprévus) ainsi que les raisons d'éventuels écarts.

L'unique effet attendu du projet a été réalisé tel que mentionné dans le RAP. **D'où la validation de la note du RAP (4 très satisfaisant).**

On peut donc noter que la stratégie d'emploi et de formation professionnelle qui a été développée dans le cadre de cette assistance technique a permis en premier lieu de mettre l'accent sur l'adéquation formation-emploi, notamment pour un pays en manque de compétences intermédiaires. Par ailleurs, elle a permis en second lieu de proposer un ensemble d'axes d'intervention, de réformes et d'initiatives à mettre en place dans le cadre des stratégies sectorielles. Enfin, elle a, en troisième lieu, permis de faire un focus sur le domaine des TIC et de l'économie, comme étant deux sous-secteurs à fort potentiel en matière d'employabilité.

e. Résultats de développement du projet:

Évaluer les progrès que le projet a réalisés dans le sens de l'atteinte de son objectif de développement devrait conduire à une note qui combine les notations établies pour les effets et les produits suivant une méthodologie recommandée dans la Note d'orientation du personnel en matière de préparation des RAP et de notation (pour plus de détails, voir lignes directrices au personnel sur l'état d'exécution et les résultats (EER) pour la notation du résultat de développement).

Il ressort que les produits et effet ciblés ont été atteints à 100% comme prévus. Alors, conformément à la note d'orientation du personnel, **la combinaison de ces deux notes confirme la note du très satisfaisant 4 du RAP.**

f. Bénéficiaires:

En se basant sur des éléments probants, l'évaluateur portera son jugement sur la pertinence du nombre total de bénéficiaires que le projet a couvert par catégorie et par sexe.

Le bénéficiaire direct de cette étude sera le gouvernement algérien à travers le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale (MTESS) qui disposera de données en vue de l'élaboration des politiques aux niveaux national et sectoriel. A long terme, cette étude bénéficiera à la population algérienne en générale et des 49,35 % de femmes qui la compose en particulier.

g. Effets imprévus additionnels (positifs et négatifs, pas pris en compte dans le cadre logique):

Ils comprennent le genre, le changement climatique, les questions sociales et socio-économiques. Evaluer le degré de prise en compte des résultats attendus ou inattendus et des effets important dans le RAP. La revue devra également se prononcer sur la couverture par le RAP de ces résultats.

Le projet a permis de développer une étude sur l'économie verte et le potentiel de création d'emploi en Algérie. Plus précisément cette étude met l'accent sur : (i) les conditions nécessaires à une transformation structurelle de l'économie algérienne vers une économie verte et les répercussions que cela admet sur le marché du travail et l'offre de compétences ; et (ii) les éléments stratégiques sectoriels à adopter.

EFFICIENCE

h. Respect du calendrier :

Évaluer dans quelle mesure le calendrier d'exécution initial du projet a été respecté en se basant sur une comparaison de la durée prévisionnelle et de la durée réelle d'exécution, à compter de la date d'entrée en vigueur. Pour les prêts programmes les décaissements à temps des tranches sont évalués suivant cette même méthodologie.

Prévu pour 2,5 ans, l'étude a été exécutée pendant 3,75 ans. Ce qui montre que le l'étude a duré plus délai initialement prévu. Ainsi, conformément à la note d'orientation, le rapport entre le délai d'exécution prévisionnel (2,5 ans) et le délai réel d'exécution à compter de la date de satisfaction des conditions de premier décaissement (3,75) est de 0,67. **Ce qui correspond à une note de 2 insatisfaisante contre 2,5 pour le RAP.**

i. Efficience dans l'utilisation des ressources:

Évaluer l'exécution physique (basée sur les extrants livrés) par rapport aux ressources utilisées (basées sur les engagements/décaissements cumulés) à la phase d'achèvement pour tous les bailleurs de fonds du projet (Banque, Gouvernement, et autres). Ce critère ne s'applique pas aux prêts programme, vu que souvent il n'y a pas de lien direct entre les produits et les montants décaissés (dans ce cas, l'évaluateur indiquera N/A).

Sur un montant approuvé de 553 785,34 UC, on note que 552 065,91 UC soit 99,96 % ont été décaissé avec une réalisation de 100 % des extrants ainsi que d'autres activités additionnelles. Le projet a donc réalisé tous ses produits dans les limites du budget disponible. Ainsi, conformément à la note d'orientation, on constate que la valeur médiane du taux de réalisation physique des produits du projet par rapport au taux d'engagement est ≥ 1 . **Par conséquent l'évaluateur valide la note 4 du RAP.**

j. Analyse coûts- bénéfiques:

Évaluation de la validité du Taux de rentabilité économique (TRE) (s'il existe) dans le RAP, et mettant en avant toute limitation méthodologique ou de données. La revue devrait indiquer si un TRE n'a pas été estimé et toute raison évoquée dans le RAP. L'évaluateur devra vérifier si les avantages du projet (réalisés ou dont la réalisation est escomptée) excèdent les coûts effectifs. Pour ce faire, les éléments de preuves/évidences se baseront essentiellement sur une comparaison entre les Taux de Rentabilité Economique (TRE) calculés lors de l'évaluation/ de la revue à mi-parcours et à l'achèvement. En commentant les notations de RAP, le degré d'utilisation des sources sur les éléments de preuves justifiant la note accordée devrait être pris en compte. L'évaluateur devra s'assurer de la validité des hypothèses de calcul et que c'est le même modèle qui a été utilisé pour les calculs des différents TRE. Pour les prêts au programme ou le cas calcul du TRE n'est pas approprié, l'évaluation pourrait se faire si cela est possible par rapport à la contribution des réformes politiques à la croissance économique. En cas d'insuffisances de preuves, une note appropriée sera ainsi attribuée.

N/A

k. État d'avancement de l'exécution:

L'évaluation de l'état d'avancement de l'exécution (EE) dans le RAP est basé sur l'EER actualisé en tenant compte de l'ensemble des critères applicables à l'EE évalués sous les trois critères: i) de la conformité aux engagements (conditions du projet, sauvegardes environnementales et sociales et respect des recommandations d'audit) ; ii) conformité des systèmes et procédures du projet (passation de marchés, gestion financière, suivi et évaluation) ; iii) conformité de l'exécution et du financement du projet (décaissements, engagements budgétaires, financement de contrepartie et cofinancement).

L'analyse des critères applicables à l'EE montre que :

- i) **La conformité aux engagements a été satisfaisait en ce qui concerne le respect des clauses du projet.** En effet, l'accord de prêt a été signé avec un peu de retard. Par ailleurs, une prorogation du projet a été jugée nécessaire étant donné que suite à la révision de la liste des biens et services approuvée par la Banque en date du 04/07/2017 deux études thématiques complémentaires sur l'emploi vert et sur l'emploi numérique ont été programmées pour être exécutées par le Cabinet
-

MHC International. La réalisation de ces activités supplémentaires a nécessité dès lors une extension des délais. Quant au respect des clauses relatives à l'audit et de sauvegarde environnementale et sociale, l'EER indique une non application de ces sous-critères ;

- ii) **La conformité des systèmes et procédures du projet relativement à l'acquisition des biens et services a été très satisfaisante.** Car, le consultant individuel ainsi que le Bureau d'étude ont été recrutés dans des délais très raisonnables. L'acquisition des biens et services s'est faite aussi selon le processus et dans les délais prescrits ;
- iii) **La conformité dans l'exécution et du financement a été très favorable.** Les décaissements et engagements budgétaires de la banque se sont faites selon les règles et les délais. Quant aux autres sous-critères, l'EER indique qu'ils sont non applicables. Car seule la banque était le financier de cette étude.

Au regard de tout ce qui précède, l'évaluateur accorde une note très satisfaisante 4.

DURABILITE

I. Viabilité financière:

Évaluer dans quelle mesure les mécanismes et modalités de financement (par exemples : tarifs, frais d'utilisateur, frais d'entretien, dotations budgétaires, autres contributions des parties prenantes, flux d'aide, etc.) ont été mis en place pour garantir un flux continu de bénéfices après l'achèvement du projet avec un accent particulier sur la pérennité financière. Pour les prêts programmes l'évaluation devrait se focaliser sur la viabilité financière des réformes, ainsi que sur le dialogue sur les politiques de la Banque visant à promouvoir la viabilité financière des réformes.

NA

Seules les politiques opérationnalisées élaborées à partir des résultats de la présente étude nécessiteront des mécanismes et modalités de financement pour garantir un flux continu des bénéfices après leur mise en œuvre.

m. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités:

Évaluation de la contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles, y compris, par exemple, par l'utilisation des systèmes nationaux – qui vont favoriser la continuité des flux d'avantages liés au projet. L'instauration ou non de pratiques améliorées de gouvernance, de compétences acquises, procédures, incitations, structures ou mécanismes institutionnels développés du fait de l'opération seront prises en compte. Pour les prêts programmes, l'approche devrait intégrer une évaluation: de la contribution au renforcement des capacités pour piloter et gérer les processus de réformes politiques; de la mesure dans laquelle l'économie politique de la prise de décision a été propice aux réformes; de l'engagement du gouvernement en faveur des réformes; et de la manière dont la conception a renforcé l'appropriation nationale.

L'analyse des produits réalisés démontre que l'atelier et des séminaires de dissémination organisés pourraient contribuer au renforcement des capacités des différents participants en vue de disposer de données nécessaires pour l'élaboration d'une politique, de réformes visant à favoriser une croissance inclusive créatrice d'emploi. Ainsi, les participants aux différents ateliers et séminaires pourront constituer des experts nationaux compétents capable d'assurer l'après étude. Par ailleurs, l'étude a permis de créer de nouvelles capacités en matière de gestion de projet. Aussi, l'équipe qui a géré l'AT, et bénéficié de l'appui technique des experts de la BAD, sera en mesure d'implémenter les résultats de l'étude ; une fois approuvé à haute échelle. Enfin, la BAD a permis l'émergence au niveau du MTESS de plusieurs évidences empiriques qui seront à la base de plusieurs réformes. **D'où la validation de la note 3 du RAP.**

n. Appropriation et durabilité des partenariats:

L'évaluateur détermine l'implication effective ou non, dans le projet, des parties prenantes compétentes, la promotion d'un sens d'appropriation chez les bénéficiaires (femmes et hommes confondus) et la mise en place de partenariats fructueux avec les parties prenantes compétentes (autorités locales, organisations de la société civile, secteur privé, donateurs), tel que requis pour la pérennisation des produits du projet. Pour les prêts programmes, l'évaluation devrait mesurer la capacité du gouvernement à mener le dialogue sur des politiques ainsi que le niveau d'appui de la Banque pour l'approfondissement au processus de consultation.

La gestion efficiente du MTESS ainsi que la totalité des produits réalisés montre que les parties prenantes de l'étude se sont fortement impliquées dans la réalisation de l'étude ainsi qu'appropriée. Quant au bureau de la banque en Algérie, il faut souligner son appui à la validation des rapports et à l'accompagnement de l'UGP dans la mise en œuvre du projet. C'est dans ce contexte qu'un atelier de dissémination au niveau national a été réalisé à l'achèvement de l'étude afin d'assurer la pérennisation des conclusions de l'assistance technique entre les acteurs principaux du Gouvernement.

Cependant, la question du partenariat ne peut être évaluée qu'avec l'opérationnalisation d'un plan d'action, d'une politique, de réformes visant à favoriser une croissance inclusive créatrice d'emploi.

Au vu de ce qui précède, l'évaluateur valide la note du RAP 3.

o. Durabilité environnementale et sociale:

Evaluer le niveau d'objectivité de la notation du RAP sur la mise en œuvre effective des mesures d'atténuation/de renforcement environnemental et social du projet conformément au plan de gestion environnementale et social (PGES), la capacité des institutions et des systèmes nationaux, ainsi que la disponibilité de financements pour garantir la durabilité environnementale et sociale de l'opération. Ce critère ne s'applique qu'au projet de catégorie I & II.

NA

4. ÉVALUATION DES PERFORMANCES DES PARTIES PRENANTES

a. Performance de la Banque:

(Préparation/approbation, en partie s'assurer de la qualité à l'entrée (QAE): qualité de la supervision, achèvement): Fournir les observations sur l'objectivité des notations du RAP et de l'appréciation de l'emprunteur, et réévaluer au besoin la performance de la Banque durant tout le cycle du projet (conception, mise en œuvre; achèvement) en se concentrant sur les indications des éléments de preuves du RAP en rapport avec l'ensemble des 7 critères définis dans la note d'orientation du RAP.

Conformément aux 7 critères définis dans la note d'orientation, on note que :

- i) La Banque a été efficace dans la résolution a de façon des problèmes rencontrés aux différents phases du cycle du projet ;
 - ii) La Banque a pu apporter son assistance technique au gouvernement algérien sur la base de son expérience dans le domaine ;
 - iii) La Banque a promu la participation des parties prenantes pour renforcer l'appropriation à travers l'organisation d'ateliers et de séminaires de dissémination des résultats de l'étude;
 - iv) La Banque a renforcé les exigences fiduciaires et de sauvegarde ;
 - v) La Banque s'est assurée que le système de suivi et évaluation a été bien conçu et mis en œuvre par le MTESS à travers le recrutement d'un consultant individuel chargé de la coordination et le suivi des différentes étapes de l'étude;
 - vi) La Banque a entrepris de façon régulière des missions de supervision à travers le bureau de banque en Algérie ;
-

vii) La Banque a apporté une réponse favorablement aux requêtes.

De tout ce qui précède, l'évaluateur valide la note 4 du RAP.

b. Performance de l'Emprunteur:

Fournir les observations sur l'objectivité des notations du RAP, et réévaluer la performance de l'emprunteur durant tout le cycle du projet (conception, mise en œuvre; achèvement) en se concentrant sur les indications des éléments de preuves du RAP en rapport avec les questions définies dans la note d'orientation du RAP.

Il ressort de l'analyse des éléments de preuves disponible que :

- i) Le gouvernement Algérien à travers le MTESS, l'organe d'exécution de l'étude ont été très performants dans la préparation et l'exécution de l'étude ;
- ii) L'Emprunteur s'est conformé aux engagements, aux accords ;
- iii) L'Emprunteur ne faisait pas partie des financiers ;
- iv) Le système de suivi et évaluation a été mise en œuvre à travers le MTESS, assuré par un consultant recruté à cet effet ;
- v) L'Emprunteur a répondu favorablement à toutes les recommandations de supervision ;
- vi) Les mesures prises par l'emprunteur ont favorisé l'implication effective des parties prenantes dans la réalisation de l'étude ;
- vii) L'Emprunteur a respecté le calendrier de préparation des requêtes

Au regard de ce qui précède, l'évaluateur est en accord avec la note du RAP 4.

c. Performance des autres parties prenantes:

Fournir les observations sur l'objectivité des notations du RAP, et réévaluer la performance des autres parties prenantes durant la mise en œuvre et à l'achèvement) en se concentrant sur les éléments de preuves du RAP en rapport avec les questions pertinentes spécifiques à chaque acteurs (cofinanciers, ONG, entrepreneurs/prestataires de service etc).

Les travaux réalisés par le bureau d'étude et le consultant ont été efficace et ont permis d'obtenir tous les résultats attendus.

Raison pour laquelle l'évaluateur accorde la note 4 à ce critère.

5. SYNTHÈSE SUR LA PERFORMANCE GLOBALE DU PROJET/ PROGRAMME

a. Evaluation globale:

Résumé de l'évaluateur sur la performance globale du projet/programme sur la base des quatre volets clés du RAP (Pertinence, Efficacité, efficacité et Durabilité). Toute différence avec le RAP et les raisons qui l'expliquent devraient être évoquées. Au cas où les éléments de preuves accessibles (à partir du RAP ou d'autres documents) à l'évaluateur sont insuffisants, alors une note partiellement satisfaisante (à réviser) devrait être donnée jusqu'à ce qu'un REPP soit réalisé.

L'évaluation de la performance globale du projet a été notée très satisfaisante par l'évaluateur et le RAP.

En effet, la pertinence et l'efficacité du projet ont été jugées très satisfaisante (4) par l'évaluateur. Par ailleurs, l'efficacité et la durabilité ont été jugées satisfaisante (3).

b. Conception, Mise en œuvre et utilisation du suivi & évaluation:

Évaluation de la conception, la mise en œuvre et l'utilisation prévues et réelles du système de S&E : Conception: Dans quelle mesure le système de S&E du projet a été explicite, adéquat et réaliste pour générer et analyser des données pertinentes. ; Mise en œuvre: Dans quelle mesure des données pertinentes ont été recueillies - indications dans le RAP de la mise en œuvre du S&E et son efficacité. ; Utilisation: Degré d'utilisation des données générées pour la prise de décision et l'allocation des ressources - indications dans le RAP de l'utilisation du S&E.

Le système de S&E a été conçu et mise en place par le bureau d'études/consultant sous la supervision le comité de pilotage en se basant sur le cadre logique du rapport d'évaluation. Les indicateurs, références et cibles ont bien été définis et très explicite.

Quant à la mise en œuvre du système S&E, les données ont été mises à la disponibilité de l'équipe désigné en charge de l'étude. Ce qui explique la réalisation très satisfaisante des produits attendus.

Concernant l'utilisation des données, on note que des séminaires de dissémination des résultats ont été organisés comme prévu. Cela devrait faciliter le gouvernement Algérien dans ses prises de décision pour l'élaboration d'une politique de croissance inclusive et d'emploi.

Dans l'ensemble, on peut juger la conception, la mise en œuvre et l'utilisation du suivi & évaluation satisfaisant (3).

6. APPRÉCIATION DE L'ÉVALUATEUR SUR LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

a. Enseignements tirés:

Exposé succinct d'éventuels accords/désaccords avec tout ou partie des enseignements du RAP tirés à l'issue de l'analyse de la performance du projet suivant chaque critère d'évaluation (Pertinence, Efficacité, Efficience, viabilité). Les principaux enseignements pertinents (et génériques) du RAP, reformulés et/ou nouveaux sont à énumérer ici suivant chaque critère d'évaluation. Il est recommandé de se limiter à cinq enseignements au maximum en précisant pour chaque enseignement la question clés ainsi que le public cible.

<u>Originale</u>	Le projet répond à une requête du Ministère des finances concernant l'appui institutionnel au MTESS. Cela a permis l'appropriation de l'intervention depuis la conception jusqu'à la validation des livrables, malgré le contexte de transition du pays.	<u>Validation</u> Sign-Off
<u>Reformulation (Si applicable)</u>	Les gouvernements s'approprient et s'impliquent efficacement à toute les phases des projets qui répondent aux priorités des politiques de développement.	
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>	L'enseignement formulé dans le RAP est spécifique au projet. Or selon la note d'orientation, les enseignements doivent être généralisés.	

<u>Originale</u>	La problématique de la Croissance inclusive et l'emploi demeure d'actualité en Algérie. Le	<u>Validation</u> Write-Off
-------------------------	--	--

	mouvement pacifique actuel montre bien la pertinence de l'intervention de la Banque.	
<u>Reformulation (Si applicable)</u>		
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>	C'est un constat et non un enseignement.	

<u>Originale</u>	La planification de la mise en œuvre d'un projet en une période relativement courte a été est très ambitieuse, notamment pour le traitement d'une problématique aussi compliquée. Dans un pareil contexte, on doit toujours faire épreuve de flexibilité concernant les délais et la conception de l'intervention.	<u>Validation</u> Sign-Off
<u>Reformulation (Si applicable)</u>		
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>		

<u>Nouvelle leçon</u>	
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>	

b. Recommandations:

Exposé succinct d'éventuels accords/désaccords avec tout ou partie des recommandations du RAP. Les principales recommandations (nécessitant plus d'actions par l'Emprunteur et/ou la Banque) du RAP, reformulés et/ou nouvelles sont à énumérer ici.

<u>Originale</u>	Afin de garantir l'opérationnalisation des mesures et des recommandations proposées, l'intervention a pu aborder le sujet de l'allocation des ressources ou l'élaboration d'un plan d'action plus détaillé.	<u>Validation</u> Sign-Off
<u>Reformulation (Si applicable)</u>		
<u>Destinataire(s)</u>	Banque et Beneficiaire	
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>		

<u>Originale</u>	Le recrutement d'un consultant individuel est une option conseillée si l'UGP n'est pas suffisamment habituée aux rôles et procédures de la Banque. Aussi, s'assurer au préalable de l'adéquation des performances des membres de l'unité en charge de la gestion du projet.	<u>Validation</u> Sign-Off
<u>Reformulation (Si applicable)</u>		
<u>Destinataire(s)</u>	Banque et Beneficiaire	
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>		

<u>Nouvelle recommandation</u>		
<u>Destinataire(s)</u>	Choisir destinataire(s)	
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>		

7. COMMENTAIRES SUR LA QUALITÉ DU RAP ET DU RESPECT DES DÉLAIS (PONCTUALITÉ)

L'évaluation de la qualité sera basée sur tout ou une partie des critères indiqués en annexe et d'autres (le cas échéant): La qualité du RAP sera jugée très satisfaisante/exemplaires (4), satisfaisante (3), peu satisfaisante (2) ou très peu satisfaisante (1). Le respect des délais d'élaboration du RAP; jugé à temps (exemplaire = 4) ou en retard /pas satisfaisant (1). Le degré de participation de l'Emprunteur, cofinancier et du Bureau extérieur de la Banque (BE), noté comme: élevé/exemplaire (4), ou substantiel/significatif (3), ou modéré (2), ou négligeable (1).

L'évaluation de la qualité du RAP à partir des différents critères en annexes a permis de juger très satisfaisante (4) la qualité du RAP.

Quant au respect d'élaboration du RAP, on note que le RAP a été préparé dans le temps (4). Cependant, aucune information dans le RAP ne mentionne la participation des parties prenantes.

8. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

Ceci est un résumé des notations du RAP et celles d'IDEV accompagné d'éventuelles raisons de désaccords/commentaires. Pour la dernière colonne, la section appropriée de l'examen du RAP devrait être rappelée pour éviter des discussions détaillées. Lorsque l'évaluateur n'est pas en mesure de valider la note du RAP pour un critère, une justification adéquate doit être fournie.

Critères	RAP	Revue du RAP	Raisons de désaccords/Commentaires
PERTINENCE	4	4	
Pertinence de l'objectif de développement du projet	4	4	
Pertinence de la conception du projet	4	4	
EFFICACITE	4	4	
Objectif de développement (OD)	4	4	
EFFICIENCE	3,25 (3)	3	
Respect du calendrier	2,5	2	le rapport entre délai d'exécution prévisionnel (2,5 ans) (selon le REP) et délai réel d'exécution à compter de la date de satisfaction des conditions de premier décaissement (3,75) est de 0,67 , ce qui correspond à la note de 2 au lieu de 2,5.
Effizienz de l'utilisation des ressources	4	4	
Analyse coût -bénéfice	NA	NA	
État d'avancement de l'exécution (IP)	NA	4	Le RAP n'a pas couvert ce volet. Cependant, il ressort de de l'analyse de l'EER de novembre 2017 une satisfaction au niveau du respect des clauses du projet ; l'acquisition des biens et services a été jugée très satisfaisant tout comme l'exécution et le financement.
DURABILITÉ	3	3	
Viabilité financière	3	NA	Seules les politiques opérationnalisées élaborées à partir des résultats de la présente étude nécessiteront des mécanismes et modalités de financement pour garantir un flux continu des bénéfices après leur mise en œuvre.
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités	3	3	
Appropriation et durabilité des partenariats	3	3	
Durabilité environnementale et sociale	4	NA	Ce projet s'inscrit dans la catégorie III. Ce qui signifie, selon la note d'orientation, que ce critère ne s'applique pas à ce projet.
NOTE GLOBALE DE L'ACHÈVEMENT DU PROJET	3,5	4	
Performance de l'Emprunteur:	4	4	

Performance de la Banque:	4	4	
Performance des autres parties prenantes	NA	4	Les travaux réalisés par le bureau d'étude et le consultant ont été efficace et ont permis d'obtenir tous les résultats attendus.
Qualité du RAP:		4	Très satisfaisante

9. PRIORITÉ POUR DES FUTURES TRAVAUX D'ÉVALUATION : RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET, ÉVALUATION D'IMPACTS, REVUES PAYS/SECTEUR OU ÉVALUATIONS THEMATIQUES :

- Le projet s'inscrit dans une série et est adapté pour une évaluation en groupe
- Le projet est un cas de réussite
- Haute priorité pour une évaluation d'impact
- L'évaluation de performance est nécessaire pour des revues par secteur/pays
- Haute priorité pour une évaluation thématique ou spéciale (pays)
- Le REPP est nécessaire en raison d'une validation incomplète des notations.

Principaux domaines d'intérêt dans les futurs travaux d'évaluation:

- a) Évaluation de performance nécessaire pour des revues sectorielles/pays
- b) Évaluation groupée (opérations d'appui institutionnel)
- c) Évaluation sectorielle (appui budgétaire ou réforme dans la gestion des finances publiques)

Action de suivi par OPEV:

Identifier des opérations du même groupe ou du même secteur ; organiser un travail ou une mission de consultation permettant les travaux a), b) ou/et c).

Vérification par le Chef de Division

Approbation du Directeur

Sources de données pour la validation:

- Chargé du projet/Personnel de la Banque interviewé/contacté (en personne, par téléphone ou par courriel)
- Documents/rapports et base de données

Pièce jointe:

- Fiche de validation des notations de performance de la Note de revue de RAP.
- Liste de documents de référence

NOTE D'EVALUATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

Validation des notations de performance du RAP

Echelle de notation du RAP:

Note	Explication
4	Très satisfaisant
3	Satisfaisant
2	Insatisfaisant
1	Très insatisfaisant
UTS	Incapable de noter
NA	Sans objet

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /Commentaires
PERTINENCE	Pertinence de l'objectif de développement du projet (OD) pendant la période d'exécution	4	4	L'objectif du projet est resté pleinement aligné sur la Note d'Information-Pays sur l'Algérie (NIPA) 2015-2016, destinée à encadrer la coopération entre la Banque et l'Algérie sur la période indiquée ; le plan quinquennal de développement (2010-2014) de l'Algérie ; la Stratégie de la Banque en matière de Capital Humain (2014-2018) et la Stratégie Décennale (2013-2022) de la Banque.
	Pertinence de la conception du projet (de la phase d'approbation à la phase de clôture)	4	4	De la phase d'approbation à la phase de clôture, la conception a été très favorable à la réalisation des résultats du projet. La conception initiale était bonne et est restée appropriée tout au long de l'exécution ; aucun ajustement de l'envergure du projet, des dispositions relatives à l'exécution ou des solutions techniques n'a été requis pour garantir la réalisation des effets et produits escomptés.
NOTE GLOBALE DE PERTINENCE		4	4	
EFFICACITÉ*	Niveau de réalisation des Effets			
	Effet 1 : Une politique macro-économique mieux renseignée et	4	4	

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /Commentaires
	génératrice d'une croissance inclusive			
	Effet2			
	Niveau de réalisation des produits			
	Produit1 : Etude croissance inclusive et emploi : Diagnostic fait	100 %	4	L'état des lieux a été réalisé à 100 % et un rapport d'étude a été mis à la disponibilité et validé par le comité de pilotage en date du 1 ^{er} décembre 2016.
	Produit2 : Etude croissance inclusive et emploi : Plan d'action élaboré	100 %	4	Le plan d'action de la Stratégie de l'emploi et de la formation professionnelle a été élaboré et validé le Comité de pilotage en date du 27 novembre 2018.
	Produit 3 : Organisation d'un séminaire de partage du rapport	100 %	4	L'atelier de dissémination des résultats de l'étude a eu lieu en date du 26 novembre 2019.
	Produit 4 : Mise en œuvre d'une stratégie de communication et de dissémination du rapport.	80 %	3	Le rapport a été partagée à travers deux séminaires de dissémination. Il était en en cours de publication sur le site du Ministère pendant la mission.
	Produit 5 : Les activités de l'assistance technique exécutées	150 %	4	L'ensemble des activités ont été réalisées. De surcroit, les économies ont été utilisées afin de conduire deux études complémentaires et équiper l'UGP de matériels informatiques.
	Produit 6 : La gestion financière de l'assistance technique est réalisée	100 %	4	Complètement réalisé
	Notation l'Objectif de Développement (OD)			
	Objectif de Développement	4	4	Les produits et effet ciblés ont été atteints à 100% comme prévus. Alors, conformément à la note d'orientation du personnel, la combinaison de ces deux notes confirme la note du très satisfaisant 4 du RAP.
	NOTE DE L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT	4	4	Très satisfait

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /Commentaires
	Degré de couverture des bénéficiaires			
	Bénéficiaire 1 : MTESS	100 %	4	Tous les bénéficiaires concernés par l'étude ont été atteints.
	Bénéficiaire 2 :			
	Effets imprévus ou additionnels (positifs ou négatifs non pris en compte dans la cadre logique) et leur niveau d'impact sur le projet (élevé, moyen, faible)			
	Développement institutionnel			
	Genre			
	Environnement & Changements climatiques			Le projet a permis de développer une étude sur l'économie verte et le potentiel de création d'emploi en Algérie. Plus précisément cette étude met l'accent sur : (i) les conditions nécessaires à une transformation structurelle de l'économie algérienne vers une économie verte et les répercussions que cela admet sur le marché du travail et l'offre de compétences ; et (ii) les éléments stratégiques sectoriels à adopter
	Réduction de la pauvreté			
	Développement du secteur privé			
	Intégration régionale			
Autres (à spécifier)				
NOTE GLOBALE DE L'EFFICACITÉ				
EFFICIENCE	Respect des délais (en se collant à la date initiale de clôture)	2,5	2	Le rapport entre le délai d'exécution prévisionnel (2,5 ans) et délai réel d'exécution à compter de la date de satisfaction des conditions de premier décaissement (3,75) est égale à 0,66 donc $\geq 0,50$ et $< 0,75$. Selon la note d'orientation, elle doit être notée 2.
	Efficiences de l'utilisation des ressources	4	4	Sur un montant approuvé de 553 785,34 UC, on note que 552 065,91 UC soit 99,96 % ont été décaissés avec une réalisation de 100 % des extrants ainsi que d'autres activités additionnelles. Le projet a donc réalisé tous ses produits dans les limites du budget disponible.
	Taux de rentabilité économique (à préciser si applicable)	NA	NA	

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /Commentaires
	État d'avancement de l'exécution (à partir de l'EER actualisé)	NA	4	L'analyse des critères applicables à l'EE montre que : (i) la conformité aux engagements a été satisfaisant en ce qui concerne le respect des clauses du projet ; (ii) la conformité des systèmes et procédures du projet relativement à l'acquisition des biens et services a été très satisfaisante ; (iii) la conformité dans l'exécution et du financement a été très favorable.
	Autres critères (à spécifier)			
NOTE GLOBALE DE L'EFFICIENCE		3	3	
DURABILITÉ	Viabilité financière	3	NA	Seules les politiques opérationnalisées élaborées à partir des résultats de la présente étude nécessiteront des mécanismes et modalités de financement pour garantir un flux continu des bénéfiques après leur mise en œuvre.
	Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités	3	3	L'atelier et les séminaires de dissémination organisés ont contribué au renforcement des capacités des différents participants. Ainsi, ils pourront constituer des experts nationaux compétents et capable d'assurer l'après étude. Par ailleurs, l'étude a permis de créer de nouvelles capacités en matière de gestion de projet.
	Approbation et durabilité des partenariats	3	3	La gestion efficiente du MTESS ainsi que la totalité des produits réalisés montre que les parties prenantes de l'étude se sont fortement impliquées dans la réalisation de l'étude ainsi qu'à l'appropriée.
	Durabilité environnementale et sociale	4	NA	Ce projet s'inscrit dans la catégorie III. Ce qui signifie, selon la note d'orientation, que ce critère ne s'applique pas à ce projet.
<p>* La notation du volet efficacité est obtenue à partir de la notation de l'OD du tout dernier EER (Voir note d'orientation sur l'EER).</p> <p>L'appréciation des produits et effets se fera en termes de progrès réalisés vers les cibles et la note globale de l'OD est déterminée en combinant les notations établies pour les effets et les produits suivant la méthodologie définie dans la note d'orientation de l'EER. Il est donnée : Très satisfaisant (4), Satisfaisant (3), Insatisfaisant (2) et Très insatisfaisant (1).</p>				

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification
----------	---------------	-------------	-----------------	---------------

PERFORMANCE DE LA BANQUE	Identification proactive et résolution des problèmes rencontrés aux différentes phases du cycle du projet		4	La Banque a été efficace dans la résolution a de façon des problèmes rencontrés aux différents phases du cycle du projet
	Prise en compte des leçons tirées des opérations précédentes dans la conception et l'exécution		4	La Banque a pu apporter son assistance technique au gouvernement algérien sur la base de son expérience dans le domaine.
	Participation des parties prenantes pour renforcer l'appropriation		4	La Banque a promu la participation des parties prenantes pour renforcer l'appropriation à travers l'organisation d'ateliers et de séminaires de dissémination des résultats de l'étude.
	Renforcement des exigences fiduciaires et de sauvegarde		4	La Banque a renforcé les exigences fiduciaires et de sauvegarde.
	Conception et mise en œuvre du système de suivi-évaluation		4	La Banque s'est assurée que le système de suivi et évaluation a été bien conçu et mis en œuvre par le MTESS à travers le recrutement d'un consultant individuel chargé de la coordination et le suivi des différentes étapes de l'étude.
	Qualité de la supervision de la Banque (dosage des compétences des équipes de supervision, etc)		4	La Banque a entrepris de façon régulière des missions de supervision à travers le bureau de banque en Algérie.
	Promptitude des réponses aux requêtes		4	La Banque a apporté une réponse favorablement aux requêtes.
NOTATION DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE		4	4	
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Qualité de la préparation et de l'exécution		4	Le gouvernement Algérien à travers le MTESS, l'organe d'exécution de l'étude ont été très performants dans la préparation et l'exécution de l'étude
	Conformité aux engagements, aux accords et aux sauvegardes		4	L'Emprunteur s'est conformé aux engagements, aux accords.
	Mise à disposition en temps opportun de la contrepartie		4	L'Emprunteur ne faisait pas partie des financiers.
	Réactivité aux recommandations de supervision		4	L'Emprunteur a répondu favorablement à toutes les recommandations de supervision.
	Mesures prises pour assurer la durabilité du projet		4	Les mesures prises par l'emprunteur ont favorisé l'implication effective des parties prenantes dans la réalisation de l'étude.
	Respect du calendrier de préparation des requêtes		4	L'Emprunteur a respecté le calendrier de préparation des requêtes.
NOTATION DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR		4	4	

PERFORMANCE DES AUTRES PARTIES PRENANTES	Respect des délais de décaissement des cofinanciers		NA	
	Fonctionnement des mécanismes de collaboration		4	Parfaite collaboration pendant la conduite d'étude.
	Qualité du dialogue politique des cofinanciers (seulement pour les OAP)		NA	
	Qualité du travail des prestataires		4	Les travaux réalisés par le bureau d'étude et le consultant ont été efficace et ont permis d'obtenir tous les résultats attendus
	Réactivité aux demandes des clients		NA	
NOTATION DE LA PERFORMANCE DES AUTRES PARTIES PRENANTES		NA	NA	
La notation globale est donnée par: Très satisfaisant, Satisfaisant, Insatisfaisant et Très insatisfaisant.				
(i) Très satisfaisant (TS) : 4				
(ii) Satisfaisant (S) : 3				
(iii) Insatisfaisant (I) : 2				
(iv) Très insatisfaisant (TI): 1				

CONCEPTION, MISE EN ŒUVRE ET UTILISATION DU SUIVI ET ÉVALUATION (S&E)

Critères	Sous-critères	Validation OPEV	Justification/Commentaires
CONCEPTION DU S&E	Système de S&E en place, clair, adéquat et réaliste	3	Le système de S&E a été conçu et mise en place par le bureau d'études/consultant sous la supervision le comité de pilotage en se basant sur le cadre logique du rapport d'évaluation.
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi ont été dûment agréés	3	Les indicateurs du cadre logique du rapport d'évaluation ont été agréés.
	Existence d'indicateurs désagrégés selon le genre	UTS	Aucune information.
	Les données de référence ont été disponibles ou collectées durant la conception	3	les données ont été mises à la disponibilité de l'équipe désigné en charge de l'étude.
	Autres à préciser		
NOTE DE LA CONCEPTION DU S&E		3	Satisfaisante
MISE EN ŒUVRE DU S&E	La fonction S&E est adéquatement pourvue de personnel et équipée	3	Le bureau d'études était composé de consultants pluridisciplinaires.
NOTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU S&E		3	Satisfaisante
UTILISATION DU S&E	L'emprunteur a utilisé les informations de suivi pour la décision	3	des séminaires de dissémination des résultats ont été organisés comme prévu. Cela devrait faciliter le gouvernement

Critères	Sous-critères	Validation OPEV	Justification/Commentaires
			Algérien dans ses prises de décision pour l'élaboration d'une politique de croissance inclusive et d'emploi
NOTE DE L'UTILISATION		3	Satisfaisante
NOTATION GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU S&E		3	Satisfaisante

EVALUATION DE LA QUALITE DU RAP

Critère	RAP-EVN (1-4)	Justifications/Commentaires
QUALITE DU RAP		
1. Degré et qualité de l'exhaustivité des éléments de preuves et de l'analyse du RAP pour étayer les notations des différentes sections.	3	La majorité des éléments de preuves était disponible pour étayer les notations dans le RAP.
2. Degré d'objectivité des notes d'évaluation du RAP.	4	Les notes d'évaluation du RAP étaient dans l'ensemble largement objectives.
3. Degré de cohérence interne des notations d'évaluation du RAP ; inexactitudes ; incohérences (dans les différentes sections) entre les textes et les notations ; cohérence entre la note globale et les notations des différentes composantes.	4	Les notations internes et la note global du RAP étaient cohérentes.
4. Degré d'identification et d'évaluation des facteurs clés (internes et exogènes) et des effets inattendus (positifs et négatifs) ayant affecté la conception et la mise en œuvre.	4	L'appropriation de la conception et la mise en œuvre du projet ont permis de maîtriser les facteurs clés et éviter des effets inattendus négatifs pouvant affecter le projet.
5. Adéquation du traitement des mesures de sauvegarde, des questions fiduciaires, de l'alignement et de l'harmonisation.	3	
6. Degré de solidité des processus de génération et d'analyse des données (y compris les taux de rentabilité) en appui à l'évaluation du RAP.	NA	
7. Adéquation globale de l'accessibilité des éléments de preuves (à partir du RAP, y compris les annexes et les autres données fournies).	4	Les éléments de preuves ont été globalement accessible à partir du RAP.
8. Dans quelles mesures les enseignements tirés (et les recommandations) sont clairs et fondés sur l'évaluation du RAP (éléments de preuve et analyse).	3	Les enseignements tirés et recommandations étaient dans l'ensemble clairs et fondés sur l'évaluation du RAP.
9. Degré de clarté et d'exhaustivité globale du RAP.	4	Le RAP était globalement clair et exhaustif

Autres (à spécifier)		
NOTE SUR LA QUALITE DU RAP	4	Très satisfaisante
Conformité du RAP avec les directives (RAP/OM ; IDEV)		
1. Délais de livraison du RAP (A temps = 4; en retard = 1)	4	
2. Degré de participation de l'Emprunteur, du Co-financier et du Bureau Extérieur dans la préparation du RAP ***		Pas d'information
3. Autres aspects (à spécifier)		
Note sur la conformité du RAP	3	
*** Noté Élevé/exemplaire (4), ou substantiel/significatif (3), ou modéré (2), ou négligeable (1)		

Liste des documents de référence

- 1- Rapport d'évaluation
- 2- Note d'information pays (Algérie) 2015-2016
- 3- RAP
- 4- Lettre d'accord du don
- 5- Note d'orientation du personnel sur l'établissement de rapports d'achèvement de projet et leur notation (Août 2012)
- 6- Rapport sur l'Etat d'Exécution et sur les Résultats (EER)